

aut deplacé

J'ay le maillot apres avoir receu Les saints sacrements de  
penitence, Eucharistie de l'extremement par moy soubs signant  
cuis de parochie de plouguil moult le vingt & cinquiesme  
Joul de may & a yls enfans de l'eglise parochiale de  
plouguil ausy par moy, Le vingt & sixiesme Joul de may  
mil six cent soixante & trois ans. Le Ceremonie de  
vostre sainte Eglise Catholique, apostolique & rommaine.

Ankoine le filou

aut deplacé

vingt et trois ans de son  
E. six cents soixante dix francoise vierge  
feu Jay le maillot se decedé en la  
communio de nostre meire la ste eglise  
au village de Guoualch aagé d'environ  
soixante ans le corps de laquelle a esté  
inhumé le lendemain dans l'eglise parrochiale  
de plouguich et ont assisté au conuoy maie  
olier et Allain Dagory les gendres ollier  
péronelle et barbe le maillot les filles  
qui ont esté on declare ne scauoir  
signer elle s'est confesse et communie  
a moy et a receu l'extremontion de moy  
d'uant la malade.

J. An gestin. S.  
P. de plouguich.